

## ► Visites en Ehpad



Le Centre hospitalier a assoupli les visites dans les Ehpad de Courpière, Thiers, Ambert, Saint-Germain-l'Herm et Saint-Amant-Roche-Savine.

Pour les résidents ayant un schéma vaccinal complet (deux injections) ou immunisés par une infection Covid et trois mois après ayant reçu la première injection du vaccin, les visiteurs doivent remplir le registre de traçabilité, l'auto-questionnaire et respecter les gestes barrières ; port du masque par le résident ; visites en chambre porte ouverte ; visites du lundi au dimanche, pour 1 à 2 personnes au maximum (45 minutes), une visite par jour par résident ; visites étalées en respectant les créneaux horaires actuels, sans rendez-vous ; pas de contact avec les autres résidents et familles.

Pour les résidents qui ne sont pas vaccinés, application des mesures actuelles, les visiteurs doivent remplir le registre de traçabilité, l'auto-questionnaire et respecter les gestes barrières ; port du masque pour le résident ; visites du lundi au dimanche ; 1 à 2 personnes au maximum par visite (45 minutes), maintien des horaires actuels, sur rendez-vous ; visites dans un espace

collectif avec respect des gestes barrières ou en chambre avec un test après la visite à J +4 et J +7 et vigilance sur l'apparition des symptômes.

## ► Fête des mères

À l'occasion de la fête de mères un atelier Fabrique de tes mains une fleur est proposé à partir d'éléments de récupération avec du dessin, découpage et collage. L'atelier est gratuit pour les enfants (à partir de 6 ans) et aura lieu samedi 29 mai à 10 heures et à 11 heures sur la place Antonin-Chastel. Inscriptions au 04.73.80.88.71.

## ► Marche nordique reportée

La marche nordique initialement prévue mardi 18 mai de 14 heures à 16 heures n'a pas pu avoir lieu et est reportée au mardi 1<sup>er</sup> juin de 14 heures à 16 heures à Iloa. Animations gratuites pour les Thiernois à partir de 60 ans. Inscriptions obligatoires au 04.73.80.69.44.

## ► Circulation

La circulation se fera sur chaussée rétrécie avec mise en place d'un alternat manuel, Rue d'Alsace, entre lundi 17 mai et vendredi 28 mai.

La circulation sera interdite chemin des vergers, entre mercredi 19 mai et vendredi 4 juin. Une déviation sera mise en place chemin des vignes. Le stationnement sera interdit.

La circulation se fera sur chaussée rétrécie rue Conchette, entre mercredi 26 mai et vendredi 4 juin. Le stationnement sera interdit.

La circulation se fera sur chaussée rétrécie rue des Jaiffours, entre lundi 17 mai et vendredi 11 juin. Le stationnement sera interdit.